

LA LETTRE DU PLAN DE LA TOUR

Avril - Mai - Juin 2016



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

Logements sociaux

Les logements sociaux de La Poste et de l'ancienne mairie prêts à recevoir leurs premières familles



Les travaux se terminent, les deux logements sont prêts à accueillir les familles.

Ancienne Mairie type F4

Pour une surface de 90 m² sur deux étages, il dispose de 3 chambres.

La façade arrière et le porche ont été remis en valeur.

La Poste type F2

Pour une surface de 55 m² il dispose d'1 chambre.

Ces logements sont attribués par le CCAS selon les critères en vigueur.

À l'occasion de ces travaux, la façade de La Poste a été entièrement rénovée. Après le décaissage, les pierres remises à jour ont été rejointoyées.

Dans le même temps, un logement d'urgence de 21 m² a été créé à l'ancien presbytère.

La déchetterie

Ce sera gratuit à partir du 1^{er} septembre !



Après le transfert de la compétence à la communauté de communes, les délégués du Plan de la Tour ont œuvré pour un lissage des règlements de déchetterie.

Ainsi, l'apport à la déchetterie du Plan de la Tour jusque-là payant sera gratuit à partir du 1^{er} septembre !

Cette harmonisation des règlements permet aux habitants de la Communauté de Communes de pouvoir accéder à l'ensemble des déchetteries et plateformes du Golfe de Saint Tropez. Le dépôt est gratuit pour les particuliers mais limité à 3 m³ par jour.

Au-delà d'une tonne par semestre, les particuliers seront soumis aux tarifs professionnels de catégorie 3.

Les déchets dangereux des ménages sont acceptés dans la limite de 100 litres par semaine.

Les particuliers doivent être porteurs d'un badge d'accès établi par la Communauté de Communes sur présentation d'un document officiel attestant du lieu de résidence sur une commune du Golfe.

Les badges seront à demander et à retirer directement sur site, en déchetterie. En cas de non présentation de ce badge, l'accès pourra être refusé.

Les professionnels sont acceptés sur les déchetteries suivantes : Sainte-Maxime, Grimaud, Ramatuelle, Cavalaire-sur-Mer.

Déchets verts et Compost

Les particuliers peuvent porter leurs déchets verts à la déchetterie dans la limite d'une tonne par semestre.

Les professionnels sont incités à se rendre directement à la plateforme de compostage de la Mole.

Écopôle de la Mole

Contact

Tél. : 04 94 55 70 30

Email : ecopole@cc-golfedesainttropez.fr

Plate-forme de compostage RN98 - Face à la carrière CEMEX Lieudit Le Maraveou à LA MOLE

Horaires

Point de vente ouvert du lundi au samedi de 7h à 12h et de 13h à 17h.

Tarifs

- Compost en vrac (non conditionné) : 1,80 € les 100 kg (pour toute commande supérieure à 1 tonne = 12 €/tonne)
- Pour les professionnels, nous contacter pour un devis (livraison possible).
- Pour des quantités annuelles supérieures à 500 tonnes, un contrat d'approvisionnement sera établi au prix de 10 €/tonne. Prix net de TVA hors transport.

Le programme de liaison hydraulique vers Sainte-Maxime touche à sa fin

La route entre Vidauban et le Plan de la Tour sera définitivement terminée le 4 juillet.

La société du Canal de Provence conçoit, réalise et exploite depuis 50 ans des aménagements hydrauliques structurants en tant que concessionnaire de la Région. La liaison Verdon /Saint Cassien-Sainte Maxime, est l'illustration d'une vision prospective de l'aménagement du territoire pour assurer une gestion coordonnée et sécurisée des ressources en eau locales et régionale.

L'objectif étant de transférer l'eau des réserves constituées dans les retenues des barrages du Verdon vers le Centre et l'Est en vue de préserver les ressources locales fragiles et satisfaire l'ensemble des besoins en eau.

Le programme global de 100 kilomètres pour 100 millions d'euros comporte donc deux projets dont la liaison avec Sainte Maxime.



Cette portion de 25 km trouve son point de raccordement sur le réseau Verdon/Saint Cassien depuis Vidauban et représente à elle seule 30 millions d'euros.

Sous l'angle technique

Le tracé linéaire de 25 kilomètres traverse les communes de Vidauban, Le Plan de la Tour et Sainte-Maxime.

Le réservoir des Beaucas d'une capacité de 5 000 m³, 34 mètres de diamètre sur une hauteur de 6 mètres est construit en béton armé.

Ce réservoir va permettre de limiter la pression de l'eau dans les conduites à l'aval afin de maintenir un niveau adapté aux besoins. Le stockage de 5 000 m³ d'eau permet également d'assurer la continuité de service de l'eau avec le SIDECM (Syndicat Intercommunal de distribution d'Eau de la Corniche des Maures) notamment lorsqu'il est nécessaire d'effectuer de la maintenance sur des conduites en amont. Enfin, ce réservoir

permet d'apporter un volume en compensation pour lisser la demande lors des périodes de pointe. Parallèlement le SIDECM est en cours de travaux à Sainte Maxime pour la réalisation d'une station de potabilisation.

L'écoulement de l'eau se fait uniquement sous l'action de la gravité, grâce à la pente naturelle.

Le pompage est limité aux zones d'altitude.



Les riverains de ce chantier, sur la route départementale 72 entre Le Plan de la Tour et Vidauban, ont fait preuve de beaucoup de patience et de compréhension. La commune du Plan de la Tour les remercie pour leur attitude exemplaire. La route leur est rendue, les finitions se poursuivront jusqu'au 8 juillet.



L'été arrive tout doucement en cette année 2016, avec de bonnes pluies qui n'ont pas affecté notre vignoble mais au contraire nous auront préservés de la sécheresse que le mistral n'aurait pas manqué de nous infliger. Avec elle bien sûr, le risque incendie demeure notre principal souci, et c'est avec méthode et dynamisme que nous avons entrepris comme chaque année notre campagne de contrôle du débroussaillage obligatoire.

Depuis 2002 notre action n'a pas cessé auprès de nos administrés pour les sensibiliser à l'importance de cette protection contre le feu, protection globalement très bien respectée depuis.

Malheureusement, la prise en compte du débroussaillage obligatoire dans les PPRIF tourne au dialogue de sourds avec l'Etat, pour des raisons liées à une méconnaissance totale du terrain.

Depuis 5 ans déjà, notre PPRIF pris par anticipation et dont la validité est devenue discutable a pour seule efficacité d'interdire la construction là où notre PLU l'interdit déjà !

En ce début de saison, prenez un peu de temps pour relire les conseils et les attitudes à tenir en cas de feu. Informez vos locataires, vérifiez vos moto pompes et préparez-vous à passer un très bel été. Un été ponctué de nombreuses manifestations dont notre célèbre Festival qui pour la première fois ne verra pas Marc Cassot monter sur scène pour nous présenter le programme en toute simplicité comme à son habitude.

Ce personnage étonnant de chaleur et d'amitié, qui a accompagné le Festival depuis sa création nous manquera beaucoup. Un hommage, lui a été rendu par l'association Culture & Cultures dont il était le parrain. Vous pourrez lire le texte en provençal (traduit en français) que lui a adressé André Teyssier, Mestre d'Obro, professeur de Provençal.

La Provence, que vous retrouverez également dans le caractère des bals et animations de la Saint-Pierre, dans le son du fier clairon et des tambourins de la nouvelle Clique, sur le boulo-drome qui accueillera le 2^e National de pétanque le 30 juillet.

Bel été, bonne saison et rendez-vous tout au long de ces manifestations !

Le Maire, Florence LANLIARD

Sommaire

- TRAVAUXPage 2
 - Les logements sociaux
 - La Poste
 - La déchetterie
 - Le canal de Provence
- ÉDITO DU MAIREPage 3
- INTERCOMMUNALITÉ...Page 4
- BUDGETPage 5
- SOLIDARITÉPage 5
 - CCAS Le Plan canicule
- ENVIRONNEMENTPage 6
 - Le frelon asiatique
 - Le débroussaillage
- SCOLAIRE
JEUNESSE ET SPORTS .Page 7
 - Le CMJ
 - Les stages multi-activités
 - Le-Plan-de-la-Tour-sur-Mer
- PATRIMOINE
TOURISME.....Page 8
 - Votre été

Lors de l'hommage qui lui a été rendu, André Teyssier, en provençal a pris la parole

OUMAGI A MARC CASSOT

Ei l'ounour de saluda eici lou grand ome de tiatre, Marc CASSOT.

Marc èro fouarço estaca à nouaste vilajoun d'ou Plan de la Tour e de nouaste bello Prouvènço. Es graço à Marc que s'es crea lou « Festival dans les vignes ».

M'en souvèni qu'un souar si trוברian t'outei tres, Marc Cassot, Giles Caranta e vouaste servitour à parla tiatre, Marc prepausè de faire un espetacle dins la coumuno. L'idèio nous agradavo, mai fouliè trouba un endré e surtout de dardeno. Giles diguè que la coumuno, de segur, dounarié uno suvencien.

Marc parlè d'uno pèço qu'avié juga à Paris : « des souris et des hommes ». La pèço es longo n'en faudrié juga qu'uno partido, que pèr faire veni touto la troupo coustarié trop chièr...

L'idèio faguè soun camin.

Penserian que la scèno si pourrié faire darnié leis escolo dins lou cantoun davans la grand pouarto e que lou preau pourrié servi de lojo pèr leis artisto.

Lou despartamen nous prestara : l'estrado, lei tribuno que soun entrepaua au Lu.

Fouliè mouna lei decor : pèr found de scèno emprunterian lei grand ridèu d'ou fougau dei campagno e anerian cerca



un grand pègo de suve que coucherian au bèu mitan de l'estrado, car tout si duviè juga à soun entour.

Lou souar de la proumièro, lei tribuno e qu'auquei cadiero fuguèron pleno.

Acò fuguè un encourajamen pèr countunia ;

Pouàdi dire qu'es gràci à Marc Cassot, à soun gentun, à sei counsèu, à soun ajudo e à sa dinamico qu'avèn tout leis an « le festival dans les vignes » eici, au Plan de la Tour.

La segoundo annado, aguerian uno grosso plueio. Gaire de mounde dins lei tribuno, uno quaranteno de spetatour

soulamen, acò empachè pas leis artiste de faire tout soun espetacle davans lei para-plueio !...

Vouàli assoucia en aquel òumàgi e gramacia touto sa famiho pèr soun soustèn à l'artiste e pèr sa presènço aujourd'hui dins aquesto glèiso.

BRAVO L'ARTISTE !... Te salùdi emé tout moun respect.

Andriéu TEYSSIER, Dissate lou 28 de mai 2016

La traduction française est disponible au cours de Provençal du mardi soir au Fougau Marie Mauron.

Numéros utiles

Mairie du Plan de la Tour

Tél. : 04 94 55 07 55

Fax : 04 94 55 07 50

Hôtel de Ville Place Foch

83120 LE PLAN DE LA TOUR

Courriel : mairie@plandelatour.net

site : www.leplandelatour.fr

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h30 à 17h30.

Service urbanisme :

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h.

CCAS : 04 94 55 07 52

Courriel : ccas@plandelatour.net

Directeur de la publication : Florence Lanliard

Rédaction et réalisation : Mairie du Plan de la Tour

Conception et impression : Médiaplus communication

Photos : Mairie du Plan de la Tour, service Com, X, ...

Diffusion gratuite. Reproduction interdite. Dépôt légal à parution.

Intercommunalité



SCOT : cet été, le nouveau diagnostic territorial s'expose

Une exposition itinérante s'invite du 11 au 22 juillet 2016 en mairie du Plan-De-La-Tour pour lever le voile sur les grandes lignes de la démarche intercommunale qui prépare, dès aujourd'hui, le territoire de 2030.

Réunion des Partenaires Publics Associés, comité de pilotage et groupe de travail sur la transition énergétique, ateliers pour échanger sur les atouts et faiblesses des volets phares du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)... ce premier semestre 2016 a été particulièrement riche concernant la révision du SCOT du Golfe de Saint-Tropez.

Un projet dans lequel s'est pleinement engagée la Communauté de communes et qui a vu fleurir, ces dix dernières années, de nouveaux enjeux pour l'ensemble des douze communes.



Bernard DHORNE, Responsable du Service Aménagement du Territoire/SCOT et Florence LANLIARD, Vice-Présidente en charge du SCOT et Maire du Plan de La Tour

Un rôle renforcé

Car depuis 2006, date à laquelle le premier SCOT du Var (alors porté par le Syndicat Mixte des Cantons de Grimaud et Saint-Tropez) a été adopté, le contexte a naturellement évolué.

La dynamique enclenchée, elle, est intacte.

« Le diagnostic de 2006, bousculé par les changements en termes de Code de l'Urbanisme, les lois Grenelle 2 de 2010 ou encore la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, nécessitait d'être révisité » souligne-t-on au service Aménagement du Territoire de la Communauté de communes.

Via le livre blanc, document à travers lequel les élus du territoire se sont prononcés sur les directions politiques qu'ils souhaitent donner à l'élaboration du nouveau projet d'aménagement et de développement local, le rôle du SCOT s'est vu renforcé.

Un projet collectif exposé dans chaque commune

Un développement maîtrisé et raisonné, un bassin de vie qui puisse répondre aux besoins des habitants et de l'économie en général, la préservation des richesses naturelles, paysagères et patrimoniales ainsi qu'une planification intercommunale respectueuse de chaque commune ont notamment été retenus. L'exposition itinérante, qui passera par l'hôtel communautaire de Cogolin et dans chaque commune du territoire prendra la forme, d'ici quelques semaines, d'une série de grands panneaux explicatifs sur les avancées de la démarche collective pour lever le voile sur l'esquisse du Golfe de demain. Et puisqu'une fois achevé, le SCOT aura des conséquences concrètes sur le quotidien, une première réunion publique sera organisée dès cet automne 2016.

Exposition estivale du SCOT : du lundi 11 au vendredi 22 juillet 2016, salle du conseil municipal. Inauguration mardi 12 juillet 18h30 Place Foch.

Pour plus d'information : www.cc-golfedesainttropez.fr

Emmanuel THOMAS
 ARTISAN - PLOMBIER
 DEPUIS 1984
 Le Vernet
 83120 PLAN DE LA TOUR
 06 81 40 93 21
 04 94 43 78 30
 emmanuel.thomas12@wanadoo.fr

INSTALLATIONS SANITAIRES
 RENOVATIONS
 POMPES À CHALEUR
 BRÛLEURS FIOUL - PISCINES
 ARROSAGE AUTOMATIQUE
 POMPES FORAGES
 SURPRESSION
 ADOUGISSEURS

Budget

Budget 2016 : les difficultés ? Nous y sommes !

Au moment du vote du budget 2015, nous annonçons les difficultés qui se profilent à l'horizon, essentiellement en raison des réductions des dotations de l'État aux communes. Pour le budget 2016, nous pouvons dire : « les difficultés ? Les voilà ». La dotation générale de fonctionnement de l'État suit l'itinéraire prévu : elle passe de 407 000 € à 285 000 € ! Mais de plus, les dépenses inévitables, comme la contribution de la commune au SDIS, le service d'incendie et de secours, explosent. Elles étaient de 41 000 € en 2015, une révision conduite sans aucune consultation des communes comme le Plan de la Tour devrait la faire passer à 121 000 € en 2018. Nous avons riposté, demandé une nouvelle répartition. Le principe en est acquis, mais quelle sera notre contribution en 2017 ? Pour 2016, nous avons dû l'inscrire pour 68 000 € à notre budget. On voit par ces exemples que la gestion budgétaire de nos communes est de plus en plus tendue, et de plus en plus imprévisible. C'est au demeurant en raison de cette imprévisibilité que nous avons intégré au budget, dans

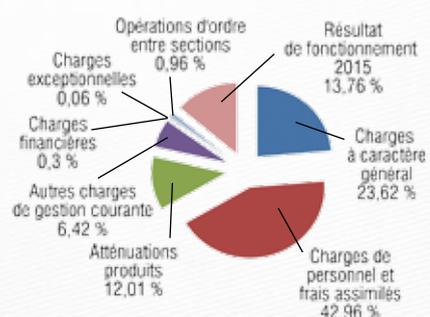
le chapitre des charges à caractère général, une dépense de 333 000 € qui ne figurait pas aux budgets précédents, et qui dans un contexte apaisé ne devrait pas être utilisée. La comparaison des charges générales 2015 et 2016 doit retenir 1 million d'euros pour 2015, et 980 000 € pour 2016, marquant la volonté de limiter les dépenses courantes.

Une bonne nouvelle : l'attitude responsable et solidaire des communes du Golfe en face des empiètements de l'État sur leur autonomie fiscale. L'État a décidé d'instituer un fond de péréquation entre toutes les communes de France ; et de pénaliser moins sévèrement celles qui choisiraient de contribuer collectivement à ce fonds par leur communauté de communes. La communauté de communes du Golfe a choisi cette deuxième solution. C'est une bonne décision que le Plan de la Tour a partagé. Elle allège la charge de toutes, et prend partiellement leur relais dans des circonstances très tendues. Elle a permis, avec d'autres efforts, d'équilibrer notre budget sans modifier notre fiscalité.

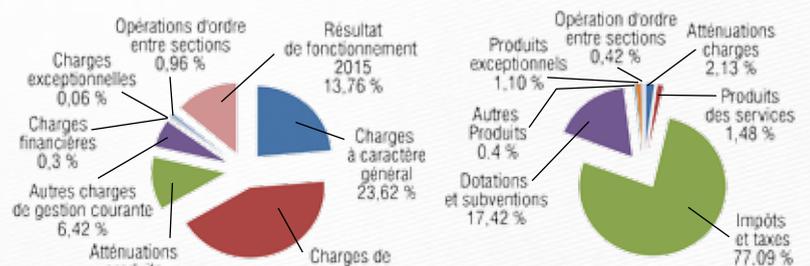
Budget de Fonctionnement 2015

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	956 807 €	Atténuations charges	86 411 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 740 595 €	Produits des services	59 830 €
Atténuations produits	486 521 €	Impôts et taxes	3 122 998 €
Autres charges de gestion courante	260 218 €	Dotations et subventions	705 571 €
Charges financières	8 010 €	Autres Produits	15 306 €
Charges exceptionnelles	2 536 €	Produits exceptionnels	44 388 €
Opérations d'ordre entre sections	39 055 €	Opération d'ordre entre sections	16 829 €
Résultat de fonctionnement 2015	557 592 €		
	4 051 333 €		4 051 333 €

Dépenses de Fonctionnement 2015



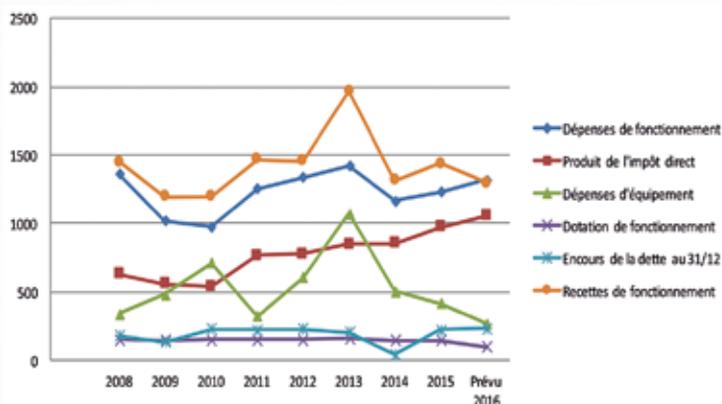
Recettes de Fonctionnement 2015



TVS
 Erick SCHWARTZ
 ARROSAGE AUTOMATIQUE
 HYDRAULIQUE DE FONTAINE ET D'ÉTANG
 POMPAGE - FORAGE
 04 94 43 79 60
 www.tv-schwartz.com - contact@tv-schwartz.com
 Le Coriolan - Quartier La Bastide Neuve
 83120 LE PLAN DE LA TOUR

Évolution des Budgets de la commune

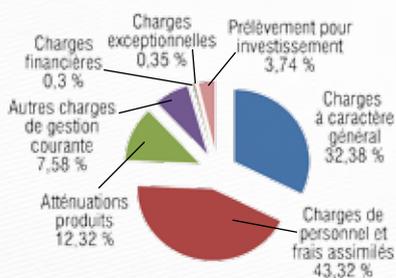
RATIO/HABITANT	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Prévu 16
Dépenses de fonctionnement	1 360,98 €	1 016,44 €	975,53 €	1 256,18 €	1 338,64 €	1 419,27 €	1 165,55 €	1 230,30 €	1 316,54 €
Produit de l'impôt direct	630,94 €	556,78 €	538,92 €	763,52 €	774,32 €	847,62 €	855,20 €	968,83 €	1 054,00 €
Dépenses d'équipement	337,46 €	482,33 €	712,12 €	318,95 €	605,12 €	1 073,05 €	505,20 €	417,91 €	267,35 €
Dotations de fonctionnement	151,60 €	145,28 €	150,47 €	151,35 €	151,45 €	158,99 €	146,22 €	144,83 €	94,90 €
Encours de la dette au 31/12	182,18 €	132,15 €	230,03 €	223,04 €	226,94 €	201,30 €	42,14 €	224,03 €	233,00 €
Recettes de fonctionnement	1 451,98 €	1 196,52 €	1 195,00 €	1 468,36 €	1 452,83 €	1 966,41 €	1 315,18 €	1 436,79 €	1 292,78 €



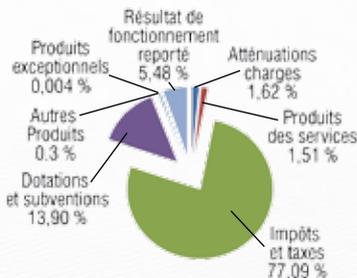
Budget Prévisionnel Fonctionnement 2016

DÉPENSES	RECETTES		
Charges à caractère général	1 313 523 €	Atténuations charges	65 800 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 757 426 €	Produits des services	61 440 €
Atténuations produits	499 941 €	Impôts et taxes	3 126 175 €
Autres charges de gestion courante	307 667 €	Dotations et subventions	563 773 €
Charges financières	12 000 €	Autres Produits	17 000 €
Charges exceptionnelles	14 300 €	Produits exceptionnels	200 €
Prélèvement pour investissement	151 881 €	Résultat de fonctionnement reporté	222 350 €
	4 056 738 €		4 056 738 €

Dépenses de Fonctionnement 2015



Recettes de Fonctionnement 2015



Taxes communales hors taxe additionnelle

Habitation = 18,99 % / Foncier bâti = 13,79 % / Foncier non bâti = 64,95 % / Cotisation foncière des entreprises = 22,01 %

La gestion très attentive des années passées nous laissait au début 2016 de belles marges de manœuvre. Sans augmenter la fiscalité, nous avons donc pu maintenir un budget marqué par les grandes orientations de la politique communale – fort soutien aux associations, maintien des efforts pour un village accueillant les familles actives (la crèche), investissements raisonnés et raisonnables avec un renouvellement des constructions emblématiques (le clocher de l'église), des améliorations dans les hameaux...

La dette reste à un très bas niveau. Au 31 décembre 2015, elle se montait à 212 € par habitant, après réalisation des emprunts pour la rénovation du clocher de l'Église et la création des logements sociaux dans les immeubles de la poste et de l'ancienne mairie. Un complément d'emprunt est envisagé pour 2016, mais la dette par habitant restera très inférieure à la moyenne des communes comparables à la nôtre : Nous n'oublions pas que même si les taux d'intérêt sont historiquement bas, il faut les décaisser, et il faut surtout rembourser le capital...

Et nous préparons déjà 2017 qui devra rester sur les mêmes rails.



CCAS

Plan canicule, recensement des personnes fragiles

Comme chaque année, du 1^{er} juin au 31 août, la Commune de Plan de la Tour, reconduit le dispositif de Plan Canicule.

Un registre est ouvert au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), afin de recenser :

- toutes les personnes de 65 ans et plus, résidant à leur domicile
- les personnes handicapées
- les personnes de 60 ans et plus, inaptes au travail et résidant à leur domicile

Ces personnes peuvent aussi se faire inscrire par un tiers (parents, voisins, médecin traitant, service de soin à domicile...) ou par leur représentant légal. Ce registre est confidentiel et sa gestion est assurée par le CCAS et il ne peut être transmis qu'au Préfet.

Ainsi, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence départemental pour des risques exceptionnels, notamment de canicule, un contact périodique sera organisé pour s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites.

Un numéro d'appel national est mis en place : 0 800 06 66 66 (appel gratuit du lundi au samedi de 8h à 20h).

Cette plateforme Canicule Info Service est destinée à vous informer en temps réel sur l'état du niveau d'alerte et à vous apporter des conseils pour vous protéger de la chaleur.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS :

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h00 et 14h00-17h30
Vendredi : 8h30-12h00.
Tél. : 04-94-55-07-52
Mail : ccas@plandelatour.net

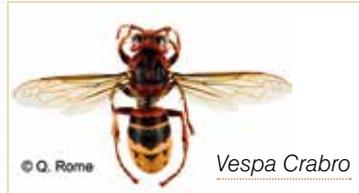
Agence Immobilière Julien DURBANO
20bis, avenue du Général Leclerc - 83120 Le Plan de la Tour
Tél. 06 80 32 47 25 - 04 94 43 07 32
www.durbano-immobilier.com / immo-plan@wanadoo.fr

Serge ROLLAND
Agrée en Architecture

«Les Alizés»
26 avenue Jean Jaurès
83120 Sainte Maxime

Tél. 04 94 96 23 01 - Fax 04 94 96 60 73
architecture.rolland@wanadoo.fr

Environnement



Vespa Velutina un prédateur venu d'Asie

Le frelon asiatique est présent dans les Maures.

La présence en France métropolitaine du frelon asiatique *Vespa velutina* a été confirmée en novembre 2005. L'origine des populations installées en France n'est pas certaine. Selon les résultats d'une enquête du Muséum National d'Histoire Naturelle, les femelles fondatrices auraient été introduites avec des poteries dans lesquelles elles hivernaient et importées de Chine par un horticulteur.

Ne pas confondre avec Vespa Crabro

Il est impossible de confondre les deux espèces de frelons dont les colorations et la taille sont très différentes : Le thorax de ce frelon asiatique est entièrement brun noir velouté et les segments abdominaux sont bruns bordés d'une fine bande orangé à l'exception du 4^e segment de l'abdomen qui est presque entièrement jaune ou orangé. Les pattes sont brunes sauf aux extrémités où elles prennent une couleur jaune. La tête est noire et la face est jaune ou orangé. Par comparaison, le frelon d'Europe a le corps taché de roux, de noir et de jaune et son abdomen est jaune rayé de noir.

Les spécialistes des hyménoptères soulignent en 2006 les risques liés à la présence de cet insecte exotique. L'inquiétude principale est la conséquence du comportement alimentaire de *Vespa velutina*. Ce frelon, carnivore comme son cousin autochtone, a pour habitude de se positionner en vol stationnaire à l'entrée des ruches pour tuer les butineuses de retour. La crainte essentielle des spécialistes est de voir se développer en métropole un prédateur supplémentaire des abeilles, donc une pression de plus sur les populations déjà mal en point. Alors que le risque de prédation sur les ruches est important, les entomologistes spécialisés dans les hyménoptères soulignent que *Vespa velutina* est caractérisée par un comportement vis-à-vis des humains tout à fait comparable à celui de l'espèce autochtone : les descriptions font état d'une absence totale d'agressivité vis-à-vis de l'homme avec un périmètre de défense du nid d'environ 5 mètres.

La commune invite les particuliers, les randonneurs et la société de chasse à être attentifs pour détecter les nids souvent installés haut dans les arbres (à plus de 15 mètres d'altitude, au sommet du feuillage).

Les nids doivent être signalés à la FREDON : Ne vous lancez pas seul dans la destruction des nids !

La destruction des colonies reste la méthode la plus efficace pour diminuer les populations de frelon asiatique. Celle-ci doit se faire le plus tôt possible et jusque fin novembre. Le frelon asiatique étant diurne, les nids devront être détruits à la tombée de la nuit ou au lever du jour. Ainsi la quasi-totalité de la colonie pourra être éliminée. La destruction des nids au cours de la journée (notamment à l'aide d'une lance à eau ou d'un fusil) fait augmenter considérablement les risques d'accident. Tous les individus volant hors du nid ne seront pas tués et pourront rapidement reconstruire un nid à proximité ; ils resteront en outre très énervés plusieurs jours durant. Si la reine est encore vivante, la colonie pourra encore produire des mâles et des femelles sexués, mais si la reine est morte, la colonie ne produira plus que des sexués mâles ; dans les deux cas, l'activité de prédation sera poursuivie.

Pour vous aider à l'identification :

Muséum National d'Histoire Naturelle : <http://frelonasiatique.mnhn.fr/> rubrique « signaler »
Fredon PACA : <http://www.fredonpaca.fr/Frelon-Asiatique>



Réception des travaux.
Le Maire a réceptionné les travaux en présence des techniciens du Service Forêt et de leur Président Monsieur Jean-Jacques Courchet.

Chaque année, le département du Var fait face, en moyenne, à 300 départs de feu.

Heureusement tous ne prennent pas des proportions catastrophiques, grâce notamment aux dispositifs de prévention et de lutte de plus en plus performants, mais aussi au concours des riverains qui, au Plan de la Tour, s'appliquent sans relâche à réaliser leur débroussaillage obligatoire. Pour autant, depuis les grands incendies de 2003, la commune dénombre 10 départs de feu dont un seul est d'origine naturelle (foudre) et un autre lié à un acte de malveillance. Ainsi, 80 % des risques de départ de feu sur notre commune sont involontaires, dus à de l'imprudance lors de travaux, un barbecue mal maîtrisé ou une cigarette jetée...

Compte tenu des conditions climatiques que nous connaissons ces derniers mois, il convient de rester humble face aux faibles surfaces incendiées depuis 13 ans et chacun doit redoubler de vigilance. Pour un été serein, veuillez consulter régulièrement la carte d'accès aux massifs forestiers varois qui est mise à jour quotidiennement par la préfecture (<http://www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-dans-a2898.html>) et à prendre connaissance des conduites à tenir si un feu de forêt venait à se déclarer (<http://www.prevention-incendie-foret.com/guide-resident-face-au-feu.php#.V06ma75kw0Y>). Vous trouverez l'ensemble de ses liens sur le site internet de la commune : www.leplandelatour.fr

Notre écrin forestier reste fragile et extrêmement sensible, le feu de forêt est l'affaire de chacun. La prudence et la prévention sont essentielles. Quand le feu part, il est souvent déjà trop tard !

Des travaux de débroussaillage sur la commune

L'interface Vernet/Buon Aigo réalisée en deux étapes (hiver 2015 et printemps 2016) par le service Forêt de la Communauté de Communes s'étend sur 12,5 hectares. Ces travaux ont pour objectif de doubler le périmètre de sécurité qui s'étend aujourd'hui sur 50 mètres autour des constructions



et renforce l'obligation légale de débroussaillage des propriétaires.

Le tout forme une bande de 100 mètres et le projet d'entretien implique l'association des Amis des ânes du Pays des Maures. Le débroussaillage annuel est en effet particulièrement adapté à cet espace dans la colline.

Le Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier PIDAF

Trois autres sites vont être concernés par des travaux forestiers : Les Martins, Les Rimonds et Guillaubet. Ils ouvrent la seconde partie de cette action-phare intercommunale programmée sur quatre ans et qui reste la priorité du service.

LORR'SERVICES MENUISERIES ALU ET PVC
FENETRES / PORTES FENETRES
Volets roulants et Battants
NEUF ET RENOVATION - VITRERIE - MIROITERIE
PORTAIL - PORTE DE GARAGE - MOUSTIQUAIRES
STORES INTERIEUR ET EXTERIEUR
JEAN-LUC 06 16 39 03 47
lorry-services@hotmail.fr • 83120 S^{te} Maxime

Conseil Municipal des Jeunes

De l'école au collège, du collège à l'école...

En juin 2015, les jeunes conseillers fréquentant le collège, Adeline, Leonardo et Vivian, ont effectué une intervention auprès des CM2 dans le cadre des NAP. Renforcés cette année par leurs collègues nouvellement entrés en 6^e, Justine, Charlotte, Clément et Léa, le Conseil Municipal des Jeunes s'apprête à renouveler cette opération.

La démarche de nos jeunes élus est de préparer, à leur manière, l'entrée toute proche au collège des élèves de CM2 de l'école Marcel Aumérat. Ils se veulent être des grandes sœurs et des grands frères pour ces futurs collégiens.

Passer d'une école élémentaire de village, fréquentée par 190 enfants, à un collège comptant 700 à 800 élèves, peut présenter pour certains de nos enfants un stress, une angoisse : nouveau lieu, nouveaux élèves, nouvelle équipe pédagogique, nouveau mode de fonctionnement... L'entrée en 6^e, c'est entrer dans un environnement inconnu. D'autant que beaucoup de choses peuvent être entendues ici et là sur ce « nouveau monde », notamment à propos d'un phénomène, certes pas nouveau, mais longtemps laissé sous silence, le harcèlement scolaire.

C'est donc sur ce thème que les collégiens du CMJ interviendront de nouveau en NAP, en juin lorsqu'ils seront libérés de leurs obligations scolaires. Leur idée première est de prévenir ce genre d'agissement, présent dans une grande majorité des établissements scolaires en France. Comprendre et repérer qu'un élève est victime de harcèlement scolaire, savoir comment et qui alerter, savoir réagir intelligemment, bref faire en sorte que ce phénomène de harcèlement scolaire ne vienne pas noircir la vie de nos jeunes Plantourians.

Il ne s'agit pas pour autant d'angoisser encore un peu plus nos futurs collégiens mais bien de les prévenir, de leur donner des solutions au cas où. C'est dans cet esprit que nos jeunes et dynamiques conseillers souhaitent diffuser autour d'eux un esprit de bienveillance et faciliter l'adaptation des futurs 6^e.

L'opération Le Plan-de-la-Tour-sur-Mer est relancée

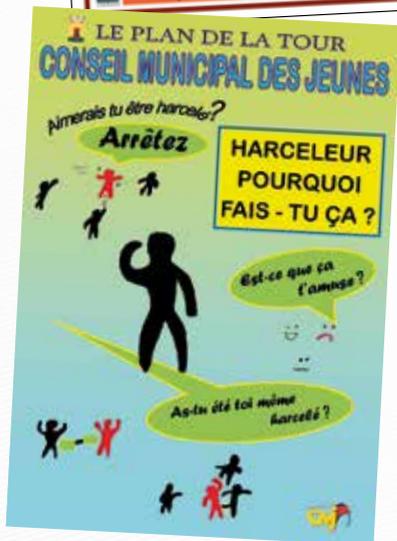
Dans la continuité des actions mises en place en faveur de la jeunesse plantourienne (centre aéré, stages multisports, Conseil municipal des jeunes,...), l'opération « Le-Plan-de-la-Tour-sur-Mer » est renouvelée. Chaque collégien ou lycéen en activité, titulaire d'une carte de transport Varlib, peut se déplacer sur le réseau de bus sur l'ensemble du département du Var.

La commune propose pour l'été 2016, 100 tickets d'entrée au parc Aqualand de Sainte-Maxime. Chaque jeune Plantourian, sur présentation de sa carte Varlib

« Pass Jeunes », pourra acheter à 10 euros l'unité (au lieu de 28 euros), 4 billets d'entrée Aqualand au maximum, pour la période du 25 juin au 31 août 2016, dans la limite des places disponibles.

La commune prendra, à sa charge, la différence entre le coût réel de la prestation et le prix de la revente faite par la commune.

Ces places sont en vente à l'Office de Tourisme du Plan de la Tour au 04 94 55 20 50 tourisme@plandelatour.net



Stages multi-activités pour bouger cet été !

La commission scolaire-jeunesse-sports a programmé des stages multi-activités pour les jeunes de 8 à 14 ans au mois de juillet.

Prévues par tranche d'âge et par période de 3 à 5 jours, les stages permettent aux jeunes de passer des vacances sportives entre copains. Le premier stage ouvert aux 11/4 ans proposait un séjour à Saint-Raphaël au tarif de 50 euros. Les 8/12 ans

ont bénéficié de deux stages aux activités variées : baignade, jeu des défis, pétanque, parcs de loisirs, VTT ou encore tennis... tout ce qu'il faut pour passer de bons moments, se dépasser et se fabriquer des souvenirs.

Renseignements en Mairie auprès de Mireille Laugier-Plançon : 04 94 55 07 55.

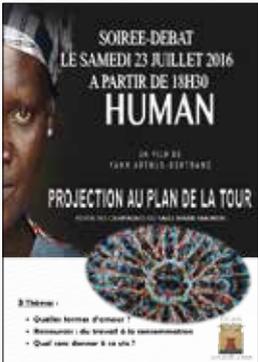
RACHAT OR & ARGENT PIERRES PRÉCIEUSES
MONSIEUR D'OR ET D'ARGENT
En magasin (avec ou sans RDV) ou Consultation à domicile - Estimation personnalisée*
*Conformément aux réglementations en vigueur, en respectant le délai de rétractation de 24 heures.
04 94 40 06 57
194 avenue J.Jaurès - 83600 Fréjus
www.monsieurdoretargent.fr
f Monsieur d'OR et d'ARGENT

Patrimoine – Tourisme



Votre été

Samedi 23 juillet
Projection-débat « HUMAN »
en trois thèmes



Dans le cadre de ses missions de communication au plus large public, le CCAS propose pour la soirée du samedi 23 juillet, à partir de 18h30 au Foyer des Campagnes, une projection-débat du film revisité de Yann Arthus Bertrand

« HUMAN », autour de trois thèmes :

- Quelles formes d'amour ?
- Quel sens donner à sa vie ?
- Ressources : du travail à la consommation

Témoignages, débats...

Entrée libre

L'exposition des Peintres Plantourians et leurs Amis

Au Foyer des Campagnes du 29 juillet au 16 août au Foyer des Campagnes

Les Bals

Vendredi 15 juillet et dimanche 14 août à 21h Place Foch

Les Marchés nocturnes

Les flâneries du vendredi soir reprennent dès le 8 juillet, tous les vendredis soir jusqu'au 27 août, place Clemenceau, Place des Anciens

Combattants d'Afrique du Nord, avenue du Général Leclerc. Bijoux, gourmandises et petits souvenirs vous attendent.

National de Pétanque



Samedi 30 juillet, la Boule Plantourienne accueille le 2^e National de Pétanque. Une compétition de haut niveau sur le boulodrome Plantourian !

La Fête de la Saint-Pierre 29 / 30 / 31 juillet

C'est la fête traditionnelle du village. Aubades dans les rues, pétanque au boulodrome sous les platanes, jeux pour enfants et bien évidemment tous les soirs : Bal sur la Place Foch ! Trois jours pour fêter l'été !

Jazz o Plan le 9 août

Le Festival dans les Vignes

L'association Culture & Cultures et sa présidente Dany Noguier organisent le festival de l'été. « Le Festival dans les Vignes », du nom d'une cuvée spéciale, propose chaque année, en juillet et août, des moments de rire, de musique, de théâtre ou de danse à vivre sous le ciel du théâtre aux étoiles. Cette édition 2016, est un peu particulière, marquée par la perte de son parrain, Marc Cassot, un grand monsieur du théâtre et du cinéma. Un homme des planches qui a toujours soutenu l'équipe dans sa démarche et ses choix. Comme un hommage au monde du spectacle vivant, Dany a donc tenu à proposer un grand moment de théâtre avec cette année « Célémène et le Cardinal. »

Au programme de cet édition 2016

JUILLET

Ouverture samedi 16 juillet place Foch : Ambiance Palace !



Le spectacle concert Piano Bar de Jean Luc Wastable. Au piano, il

interprète les grands standards. Incollable il est capable de les jouer tous et d'enchaîner à la demande un programme de grande classe avec une virtuosité impressionnante.

Concert au château, vendredi 22 juillet

C'est devenu un incontournable du Festival :



le concert au château Les Chênes. Une demeure au charme fou, dans un hameau du village, sous les



cèdres, les notes s'envolent et vous emportent : Le duo d'Emmanuelle Jaspert au piano et Gérard Caussé, alto dans un programme classique et romantique, interpréteront Bach et Brahms.

Humour, mercredi 27 juillet

On change d'ambiance pour partager une soirée de détente en famille avec Julien Courbet.

« Julien Courbet fait son Comic Out ! » Julien courbet déchire son costume de genre idéal et se déchaine sur scène. Tout y passe, la télé, le mariage, notre vie quotidienne. Un bon moment d'auto dérision pour découvrir un Julien Courbet hilarant.



AOÛT

Célémène et le Cardinal, jeudi 4 août.

Une pièce de Jacques Rampal un immense succès mis en scène par Pascal Faber. Gaëlle Billaut -Danno est Célémène et Pierre Azéma est Alceste



le Cardinal ils se retrouvent 20 ans après. Jacques Rampal signe un texte en alexandrins d'une écriture brillante. Alceste devenu Cardinal retrouve pour la sauver son ancienne amante désavouée. Une joute de mots et de charmes s'engage, savoureuse et satirique servie par deux grands interprètes.

Musique du Monde, mercredi 10 août



« La Cie Rassegna », cinq artistes musiciens, explorent le patrimoine musical méditerranéen. Les Chants de Sicile, Espagne, Algérie, Occitanie se mêlent dans un concert sonore et chaleureux.

Clôture avec le duo « Barok Tantrik Pop » !, jeudi 18 août

Marie Maya et Nathalie Waller .

La viole de gambe et une cytole chantent les amours et les révoltes des dames d'antan. Deux musiciennes qui partagent l'amour des instruments anciens, des répertoires traditionnels, des airs intemporels et de la liberté d'interprétation et d'improvisation.



Un programme pour tous, des soirées d'émotion. Réservations et renseignements auprès de l'Office de Tourisme :
04 94 55 20 50 ou 06 03 35 77 22 ou tourisme@plandelatour.net

Musique !

La relève

A l'occasion de la Foire aux Plants, Gérald Olivier, adjoint en charge de la manifestation a invité Maurin Egman à constituer un groupe pour reprendre les aubades dans la tradition plantourienne.



Maurin déjà engagé au clairon lors des cérémonies du village, n'a pas eu de difficulté à mobiliser ses amis et la relève est assurée !

Beaux dans leur costume, ils ont parfaitement joué leur partition sur la fête, déambulant à travers le village. Cet essai sera transformé pour la fête de la Saint-Pierre qui compte désormais sur eux.

Bravo et merci à tous !

Agnès Réveillon
Votre avocat

18-20 rue de Lorraine
83120 SAINTE MAXIME

Vous conseiller

06 64 73 91 05
09 67 56 64 76

cabinet@avocat-reveillon.fr

Vous défendre

LA TRATTORIA
Restaurant • Pizzeria • Epicerie fine

04 94 55 58 10

1 avenue du Général Leclerc & 4 place Foch
83120 Le Plan de la Tour

la.trattoria.du.plan

GROUPE MEDIA PLUS COMMUNICATION

CRÉATION
IMPRESSION
RÉGIE PUBLICITAIRE

Agendas de poche et de bureau

Bulletins municipaux

Plans de ville

Guides pratiques et touristiques

Magazines cartonnés et intermédiaires

Modèles sobres

Boîtes cartonnées interactives